

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard, tenue le 26 mai 2017, à 8h00, sous la présidence de M. André Gagnon, maire.

**PRÉSENCES :**

Sont présents M. Francis Gagné, M. Martin Lefebvre, M. Paul-Eugène Poulin, Mme Sonia Tremblay, Mme Ginette Camiré et M. Jacques Lirette.

Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**AVIS DE CONVOCATION :**

Conformément aux articles 153 et 157 du Code municipal, tous les membres du conseil présents sur le territoire assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation. Les membres du conseil consentent unanimement à ce que les sujets suivants soient traités lors de la présente séance :

- Demande de subvention pour le volet 1 du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) par Asisto Inc.;
- Engagement de Madame Katia Le Gall.

122-05-2017

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE VOLET 1 DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU) PAR ASISTO INC. :**

Il est proposé par M. Jacques Lirette,  
Appuyé par M. Francis Gagné,  
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal mandate M. Sébastien Hervieu d'Asisto Inc. pour présenter une demande dans le cadre du volet 1 dans le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU).

Que le conseil municipal autorise la présentation du projet de la réfection de l'usine d'épuration au volet 1 du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU).

Que le conseil municipal s'engage à poursuivre la réalisation du projet et à payer sa part des coûts admissibles estimés à la suite de la réalisation de l'étude préliminaire et ceux estimés suite à la réalisation des plans et devis.

123-05-2017

**ENGAGEMENT DE MADAME KATIA LE GALL :**

Considérant que M. René Guertin, inspecteur en bâtiment prendra sa retraite dans quelques mois et qu'il faudra le remplacer;

Considérant qu'il fallait engager une préposée aux espaces verts pour l'été 2017;

En conséquence, il est proposé M. Francis Gagné, appuyé par M. Paul-Eugène Poulin et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise l'embauche à temps partiel de Mme Katia Le Gall à titre de préposée aux espaces verts pour l'été 2017 et future inspectrice en bâtiment au taux horaire de 20.00 \$ de l'heure.

\_\_\_\_\_  
André Gagnon, maire

\_\_\_\_\_  
Marie-Eve Parent, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je, André Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
André Gagnon, maire

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance extraordinaire est disponible.

\_\_\_\_\_  
Marie-Eve Parent, directrice générale  
et secrétaire-trésorière